

Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°33
Octobre
Novembre
Décembre
2016



266 kg collectés ! (p. 3)

Nouveau : Curiosités (p. 5)

Appel aux dons pour la fontaine (p. 16)



Sommaire

L'édito du Maire.....	2
Jeunesse	
Nettoyons la nature.....	3
Rentrée 2016 : du nouveau à l'école de Crespières.....	4
Pendant ce temps chez les Zébulions ..	4
Les bacheliers 2016	5
Economie locale	
Curiosités à découvrir.....	5
Finances	
Les feuilles d'automne.....	6
Associations	
Forum des associations	8
Association Apicole des Meuniers... ..	8
L'AIPEC fait sa rentrée	9
SGDF : un mouvement d'éducation des jeunes par des jeunes adultes... ..	9
Une année de sorties culturelles avec Boule de Gomme.....	10
News from the Kids Club	10
ACAC : expositions artistiques et cours d'encadrement	11
Tennis Club de Crespières : la nouvelle saison 2016/2017 a commencé.....	11
Association Sportive de Crespières. ..	12
C'est la rentrée à l'Association Musicale de Crespières.....	13
Communauté de Communes Gally-Mauldre	
Association Bicross Club SNLB	13
Le bon goût du lait des Yvelines	13
Au cinéma de Maule	14
Transports	
Carte Imagine'R	15
Vie du village	
Thé dansant.....	15
La bibliothèque de Crespières a besoin de vous.....	16
Création de votre fontaine à Crespières.....	16
Marché de l'Avent.....	17
Accueil des nouveaux crespérois.. ..	18
Informations pratiques et administratives	
Enquête de l'Insee.....	19
Coups de courant pour travaux... ..	19
Primaire de la droite et du centre.....	19
Décès, naissances et mariages	19
Agenda	20
Collecte des encombrants	20
Collecte des déchets verts.....	20
La mairie en pratique	20

L'édito du Maire

Chères Crespéroises, chers Crespérois,
Une actualité locale riche en ce début d'automne.

Je vais commencer par la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions avec à la clé l'excellente nouvelle d'une ouverture de classe supplémentaire.

Le traditionnel forum des associations fut lui aussi un grand succès. J'ai apprécié la longue visite de notre député David Douillet, attentif à chaque stand. Nos conseillers départementaux partageront eux aussi ce moment de proximité.

Les travaux du centre-ville ont repris après un retour de vacances chaotique. L'élévation des murs offre une vision plus concrète de ce que sera notre place publique.

Abordons maintenant les impôts locaux. Vous avez reçu, si vous êtes propriétaires, les impôts fonciers 2016. Une explication de votre feuille d'impôt est dans ce bulletin afin que celle-ci soit lisible et compréhensible aux nombreux profanes que nous sommes. Je noterai que les deux colonnes (impôt commune et syndicat) dont nous sommes seuls responsables s'annulent. La hausse appliquée par les services de l'Etat (inflation) est compensée par la baisse de l'annuité de la colonne «syndicat». Concernant les autres impôts qui figurent sur votre feuille d'impôt, je vous invite à lire attentivement l'article et à regarder le schéma qui ont été réalisés pour votre compréhension.

Différents projets sont en cours d'étude par les commissions. Toutefois je pense qu'un arbitrage sera nécessaire afin de déterminer les priorités d'intérêt général. A cette heure, le triennal voirie, le passage de l'éclairage public aux leds et l'extension de la cantine sont des priorités.

L'avenir financier des communes est morose, et même si à Crespières les finances sont saines, je redoute

Directeur de la publication : A. Ballarin
Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication

l'effet ciseau que nous avons dès cette année ressenti (voir article de M. Metzger dans le bulletin précédent). La baisse des dotations de l'Etat (donc des recettes), les divers prélèvements, les rythmes scolaires... m'obligent à revoir et reporter les projets qui ne sont pas essentiels en attendant que la « commission finance » ne fasse une projection financière sur les 4 dernières années du mandat. Le rôle du maire est de prévoir, d'anticiper et de protéger. Une commune se gère comme une entreprise à la différence peut-être, d'une complexité importante due à la polyvalence de ses activités. Concernant les finances, il y a un ratio simple que chaque chef d'entreprise comprendra : masse salariale et frais généraux face aux recettes donnent un résultat positif ou négatif. Nos recettes baissent et vont continuer de baisser. Notre excédent annuel va progressivement disparaître empêchant tout investissement autofinancé. Pour pallier cela, je pense que Crespières doit atteindre 2000 habitants (l'équivalent de Chavenay) afin de bénéficier de nouvelles recettes fiscales qui recréeront la marge d'excédent amputé par les prélèvements de l'Etat. Et ceci en conservant la même masse salariale. Cela doit se faire à court et moyen terme afin d'anticiper, l'échéance néfaste qui, inévitablement entraînera une hausse d'impôt. Un village qui n'évolue pas, de par les prestations qu'il propose à ses habitants et qui prendrait le risque de compter sur la chance pour maintenir ses activités commerciales, médicales et d'intérêt général ne mérite pas de s'en sortir. Des décisions très importantes vont être prises par le conseil dans les prochains mois. Je pense au médical et paramédical. Ces choix seront déterminants.

Je vous souhaite une bonne lecture.

«Les seules limites de nos réalisations de demain, ce sont nos doutes et nos hésitations d'aujourd'hui» – Eleanor Roosevelt.

Adriano Ballarin

JEUNESSE

Nettoyons la nature !

C'est sous un beau soleil que, pour la 3^{ème} année consécutive, les élèves de l'école de Crespières ont participé à l'opération «Nettoyons la Nature» le vendredi 23 septembre 2016.

Equipés d'une chasuble de protection et d'une paire de gants, les élèves de la PS au CE1 ont ramassé les déchets aux abords de l'école et ont sillonné les sentiers et rues du village durant la matinée, ainsi que le parc du Château.

Les plus grands de l'école sont allés jusqu'au stade de la commune durant l'après-midi.

Les élèves étaient répartis en petits groupes, l'équipe pédagogique remercie les parents accompagnateurs !

Une masse totale de déchets de 266 kg a été collectée.

Bravo à tous les enfants pour leur investissement dans cette action destinée à les sensibiliser au respect de l'environnement.

Pascale Montfort
Directrice de l'Ecole Primaire

Nettoyons la nature!



Rentrée 2016 : du nouveau à l'école de Crespières !

Quelques jours après la rentrée, l'équipe pédagogique a appris qu'une ouverture de classe a été décidée par la Direction Académique dans l'école Emilie du Châtelet, en raison des forts effectifs.

Le jour même de cette décision, les enseignantes se sont réunies en Conseil des Maîtres afin de modifier la structure pédagogique de l'école. Il a été décidé de répartir les élèves

de maternelle dans 2 classes (PS-MS et PS-GS), et les élèves d'élémentaire dans des classes à simple niveau.

L'équipe a choisi de constituer des classes de cycle 2 (CP, CE1, CE2) à faible effectif.

L'école primaire de Crespières compte désormais 7 classes.

L'équipe pédagogique remercie la commune pour sa réactivité qui

a permis aux élèves d'être dans leur nouvelle classe dès le lendemain de l'annonce de la création de classe.

Pascale Montfort
Directrice de l'École Primaire

Pendant ce temps, chez les Zébulions

Les grandes vacances :

Pour cet été, toutes les conditions étaient au rendez-vous pour passer des moments mémorables. Le soleil, la chaleur, les enfants en grand nombre, les activités sous le thème des régions de France.

Nous avons commencé nos aventures avec un mini-camp de 2 nuits avec 20 aventuriers (malheureusement, j'ai été contraint de refuser des enfants faute de place). Les enfants ont fortement apprécié cette nouvelle formule où habituellement nous ne faisons qu'une seule nuit. Notre Q.G. se trouvait au stade municipal à côté des terrains de tennis. Barbecues et veillées ont animé nos soirées. La journée, nous retrouvons les autres copains à l'accueil de loisirs.

La semaine suivante, en route pour une expédition à « La mer de sable » en compagnie de l'accueil des loisirs de Chavenay « La Ruche ». Sensations fortes (ou pas) pour petits et grands.

Ensuite, la 3^{ème} semaine, au vu des fortes chaleurs, nous avons fait escale à Cergy-Pontoise. Plus précisément, à « L'île des loisirs ». Une immense plage aménagée, nous y attendait. Petit bassin pour les petits et grandes profondeurs pour les plus téméraires. Il ne fallait surtout pas oublier la crème solaire.

Après ces 3 semaines, riches en activités, l'équipe d'animation a eu

le droit de prendre quelques jours de vacances bien méritées.

Le 22 août, la reprise s'est effectuée en douceur. Nous avons organisé notre dernier mini-camp de l'année 2016 où là encore, nous avons rencontré le succès avec toutes les places occupées (20 places). La canicule s'est invitée et nous a empêchés de dormir dans les tentes. Nous nous sommes repliés vers le dortoir où les petits font la sieste habituellement.

Nous avons clôturé ces vacances aux Zébulions par un grand jeu et une journée à la carte (Journée où les enfants choisissent leurs activités).

La rentrée :

Ça y est ! C'est la rentrée. Il est temps pour chacun de se remettre dans le bain et c'est valable également pour l'équipe d'animation.

Souvenez-vous, l'année dernière un défi a été lancé aux petits crespérois durant la pause méridienne, « le défi gaspillage ».

Ce défi a porté ses fruits. Les enfants se sont montrés investis et ont joué le jeu jusqu'au bout. Résultat, c'est le premier service qui remporte ce défi. Nous les félicitons.

Le défi consistait à opposer le 1^{er} service au 2^{ème} service. Le premier étant composé d'enfants de la maternelle et des classes de CP et CE1 et au 2^{ème}, on y retrouve les classes de CE2,

CM1 et CM2. Le service qui laissait le moins de nourriture dans l'assiette pendant une année scolaire était déclaré vainqueur.

Cette année, nous relançons l'opération et j'espère que le 2^{ème} service pourra s'emparer du trophée.

Concernant le restaurant scolaire, nous continuerons de célébrer les anniversaires des enfants et nous leur réservons plein d'animations et concours.

Au niveau des TAP, depuis le 6 septembre, les parents peuvent désormais suivre l'évolution de leurs enfants au sein des activités périscolaires grâce au blog des TAP. J'invite, d'ailleurs, tous les parents à nous suivre et nous laisser des commentaires sur :

Tap-a-crespieres.fammies.com

Pendant ce temps chez les zébulions, dans un souci d'optimiser sa communication, l'équipe d'animation a mis en place une ligne mobile sur laquelle vous pourrez nous joindre ou nous laisser vos messages. Voici le numéro : 06.75.04.58.42

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente rentrée pour cette année qui s'annonce riche en événements.

Kevin Neukermans

Les bacheliers 2016

Un grand bravo encore à vous tous pour toute cette scolarité et ce bac que vous avez en poche !

Bonne route pour votre grande école, travail ou université...

À très vite dans Crespières...

Nicolas Lavouiray



Photo : Nicolas Lavouiray

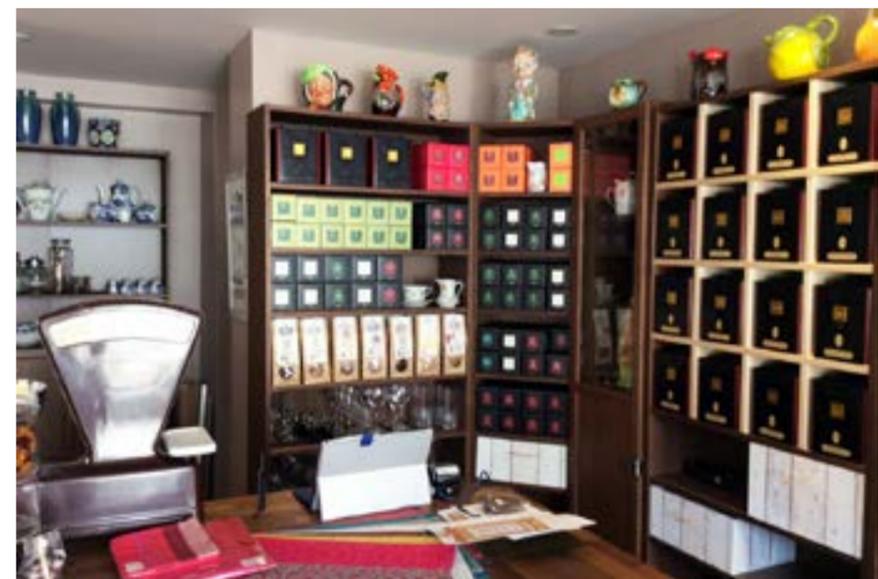
ÉCONOMIE LOCALE

Curiosi'thés à découvrir !

Ambiance cosy dans la nouvelle boutique qui vient de s'ouvrir au centre de Crespières.

Baptisée Curiosi'thés, elle propose, sous la houlette de Aurélie Haudiquet, une sélection de thés Dammann, ainsi que des biscuits secs, cakes, pains d'épices et confiseries bio. On y trouve également des objets, cadeaux anciens et contemporains autour des arts de la table, un choix d'accessoires originaux et des jouets d'autrefois.

Dans cet endroit qui privilégie la fabrication française et les spécialités locales, des dégustations de thés sont au programme chaque semaine.



Curiosi'thés - 19 rue de Moncel - 09 67 02 00 71 - ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30

Les feuilles d'automne

Les «Avis de Taxe foncière 2016» sont arrivés début septembre dans vos boîtes aux lettres, et vous avez sans doute fait la grimace en découvrant une hausse de l'ordre de 18 % par rapport à l'an dernier. Nous vous avons en effet dit et répété que la commune de Crespières n'augmentait pas les impôts locaux en 2016, tandis qu'au niveau de l'Etat on ne parle depuis longtemps que de pause fiscale et de réduction d'impôts.

L'exemple d'avis de taxe foncière ci-joint reflète la contribution moyenne des Crespiérois. Le total de cette taxe est de 1285 €, en augmentation de 188 € par rapport à l'an passé. Cette taxe alimente en fait plusieurs budgets, notamment les suivants :

* **Commune** et Syndicats de communes, périmètre dont nous sommes directement et seuls responsables : le total de cette part est de 451 €, identique au montant de 2015. Rappelons que les syndicats intercommunaux concernés sont le SIRE (enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques) et le SIVOM de Saint Germain (fourrière animale et automobile). ** **La part de la commune** augmente d'environ 1 % à raison du **coefficient d'inflation appliqué par l'Etat** aux bases taxables. *** **La part des Syndicats intercommunaux** est quant à elle en baisse constante depuis 2010.

**** **Intercommunalité** : la part de la Communauté de communes Gally-Mauldre est de 57 €, en hausse de + 16 %, et résulte de l'augmenta-

tion continue de sa contribution au FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal) ainsi que par la décision de son Conseil de constituer un fonds pour le financement du Haut-Débit et des transports en commun.

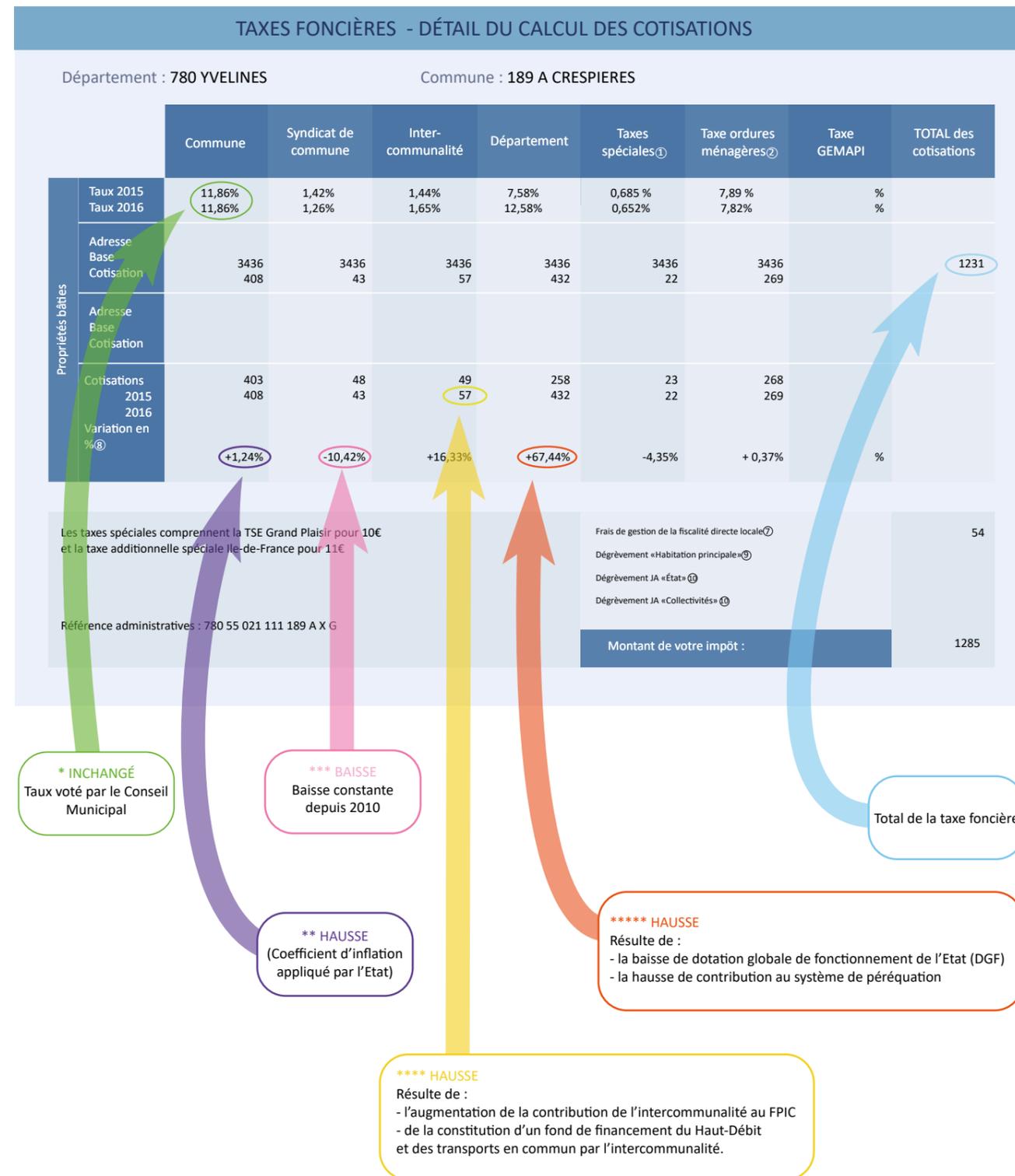
***** **Département** : sa part est de 432 €, en hausse de 174 €, soit + 67 % par rapport à 2016. Elle est responsable de 92 % de la hausse totale de 2016. Les Yvelines, parce qu'elles avaient jusqu'ici le taux de taxe foncière le plus bas de France (7,58 %), ont été le département le plus touché par la baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'Etat et la hausse de sa contribution au système de péréquation. Jean-Michel Baylet, ministre en charge des collectivités territoriales, justifiait la hausse de la contribution des Yvelines dans un courrier adressé en juillet 2016 au Président du Conseil Départemental des Yvelines par «tout d'abord le faible taux de taxe foncière sur les propriétés bâties... mais également par l'importance de son revenu par habitant...» Malgré cette hausse, le taux 2016 des Yvelines reste, à 12,58 %, inférieur à la moyenne des 100 départements français, qui atteint 16,24 %. L'Aisne, l'Aude, le Gers et la Guyanne culminent avec des taux supérieurs à 30 %.

Les taxes spéciales et la taxe sur les ordures ménagères font l'objet de notes dans l'Avis de Taxe foncière lui-même et n'appellent pas d'autres commentaires particuliers.

N'en perdez pas pour autant le

sourire, il n'y a pas de part départementale dans la taxe d'habitation, et nous pouvons donc tous espérer que son évolution ne suivra pas l'exemple fâcheux de la Taxe foncière.

Raymond Metzger



Forum des associations

Le forum des associations s'est tenu début septembre. Il est néanmoins encore possible de s'inscrire aux différentes activités proposées par les associations crespéroises.

Alors n'hésitez pas à les contacter.



Photos : Nicolas Lavouiray

Association Apicole des Meuniers (A.AM)



nécessité de préserver la biodiversité afin de permettre la survie des abeilles et des insectes pollinisateurs.

L'apprentissage de l'apiculture au sein de l'association peut se faire grâce à l'échange participatif et à l'entraide des membres, chaque membre se voyant attribuer un parrain.

Pascale Moncel



Créée en 2010, l'association regroupe des apiculteurs indépendants amateurs passionnés.

L'association met à disposition des terrains pour accueillir les ruches des membres de l'association, prête du matériel pour la récolte et l'extraction du miel, etc.

Elle participe à des actions éducatives pour informer et alerter sur la

www.association-apicole-meuniers.fr / Mairie, Grande Rue, 78850 Thiverval Grignon

L'AIPEC fait sa rentrée

L'équipe de l'AIPEC 2016-2017, Association Indépendante des Parents d'élèves de Crespières, est ravie de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire.

Le nombre d'adhésions, recueilli lors du Forum des Associations, montre votre intérêt pour nos actions et nous souhaitons vous en remercier chaleureusement. Les retardataires peuvent encore nous rejoindre !

D'ores et déjà, nous préparons la liste AIPEC des représentants de parents d'élèves pour l'élection qui aura lieu début octobre.

Le 24 septembre dernier, grande première ! Nous avons organisé une Braderie « Sports et Loisirs » autour d'un goûter, afin que chacun vienne vendre (ou échanger) le matériel sportif de ses enfants (roller, vélo,

raquettes de tennis, chaussures de marche...), ses tenues de sport (judo, équitation, ski etc...), manteaux ou grosses pièces textiles... La musique n'a pas été oubliée : instruments et partitions étaient aussi les bienvenus !

Cet événement a permis de financer une partie de l'adhésion de l'Ecole à la Bibliothèque de Crespières et nous vous remercions de votre participation !

Nous nous retrouverons bientôt pour fêter Halloween. Préparez vos déguisements et bonbons de sorcières pour le défilé du 31 octobre.

L'équipe de l'AIPEC



Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :

aipec78@laposte.net

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition :

www.aipec-crespieres.com

SGDF : un mouvement d'éducation des jeunes par des jeunes adultes

Les chefs et les cheftaines du groupe SGDF du petit Prince sont des adultes bénévoles qui éduquent nos jeunes de 8 à 17 ans, les encadrent, les écoutent. Agés de 18 à 25 ans, ils ont pour rôle « d'enrichir » par l'attention et le soutien les projets que les jeunes décident d'entreprendre en équipe.

Ainsi, à Crespières, le groupe compte actuellement plusieurs chefs et cheftaines qui ont vécu ou vivent encore dans le village : Marguerite et Guillaume Morin, Julian Chaix et Claire Lemarchand. Etudiants à Paris ou en province,

ils restent très attachés à notre village et à l'instar de leurs aînés (anciens chefs du groupe : Anne-Gaëlle Morin, Quentin Chaix, Emilien et Denis Pellon, Marie Lemarchand), ils n'hésitent pas à donner de leur temps au service de notre commune.

Pour réussir leur mission et offrir des activités de qualité, ils reçoivent une formation spécifique dans le cadre du scoutisme qui est reconnue par l'Etat (BAFA) et qui a l'avantage de pouvoir leur permettre de préparer à terme un futur projet professionnel, par une ex-

périence du travail en équipe et la prise de responsabilités.

Certains chefs/cheftaines sont tombés dans la potion magique du scoutisme depuis leur plus tendre enfance, d'autres découvrent le mouvement grâce à cette formidable communauté de jeunes adultes que sont les SGDF.

SGDF - Groupe du Petit Prince



Une année de sorties culturelles avec Boule de Gomme

Boule de Gomme a présenté au Forum des Associations la programmation des sorties pour cette nouvelle année.

L'accent sera mis en cette rentrée sur des sorties de proximité, des activités et découvertes autour de la nature et des richesses de notre environnement.

La saison débutera par une présentation du monde des abeilles faite par l'Association des Apiculteurs de Crespières. L'occasion pour les enfants de découvrir cet univers passionnant et d'être sensibilisés sur le rôle des abeilles dans la nature et sur la biodiversité. Une visite et un atelier sur le même thème sera organisé au Mu-

séum d'Histoire Naturelle en fin d'année scolaire.

Chaque mois, des sorties très attractives seront proposés aux Crespiérois de 6 à 10 ans avec des ateliers originaux tels qu'une enquête olfactive et la réalisation d'un parfum au Musée Promenade de Marly, un atelier « peinture préhistorique » au Musée d'Archéologie de Saint Germain, la visite et dégustation à la biscuiterie des Deux Gourmands, une initiation au modelage dans la Maison de Maurice Denis, une randonnée guidée par l'ONF...

Les inscriptions sont encore ouvertes. N'hésitez pas à nous rejoindre pour une belle année sous le signe de

la culture, du patrimoine, de la nature et du goût !

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée.

Virginie Bourdier Perret pour l'équipe de Boule de Gomme



Contactez-nous à l'adresse : bouledegomme78@gmail.com

News from the Kids Club (le cours d'anglais de l'ACAC)



Congrats to Alya, Ambre and Eva!!

Dès la reprise des cours le niveau 3^{ème}-Lycée a levé son verre (de coca !) pour fêter le succès d'Alya, Ambre et Eva au PET exam de Cambridge (niveau B1 du Conseil de l'Europe).

Toutes les trois, assidues au Kids Club depuis leur plus jeune âge, ont passé l'examen en juin à la fin de leur 4^{ème} et ont réussi avec brio.

Ce n'est pas facile ! Il ne suffit pas d'avoir la moyenne. Un minimum de 140 points sur 170 est requis pour obtenir le diplôme.

Le niveau B1 indique qu'un élève est capable de comprendre et de

communiquer en utilisant un anglais de tous les jours à l'oral comme à l'écrit.

C'est le niveau ciblé par l'éducation nationale en fin de seconde mais en général c'est le niveau qu'atteignent les élèves de Terminale de Lycée.

Encore un grand BRAVO à elles trois !

Marie-José Roux



Pour en savoir plus sur le Kids Club, n'hésitez pas à contacter le professeur : roux.marie-jose@wanadoo.fr / 06 60 16 54 60

ACAC : expositions artistiques et cours d'encadrement

L'ACAC vous propose pour cette fin d'année deux expositions :

- Les 19 et 20 novembre prochains l'ACAC vous invite à une exposition des œuvres de trois artistes Mauvoises à la maison des associations Roland Pilloud.

- Les 10 et 11 décembre l'atelier encadrement sera heureux de vous montrer leurs réalisations de l'année. Du simple au plus compliqué, du pastel au plus coloré, c'est toujours un régal pour les yeux.

Atelier d'encadrement de loisir :

Envie de créer sa propre décoration en maniant les cartons et les papiers autour d'un document, une photos ou un petit objet ?

Accessible à tous, ce loisir vous procurera de bons moments de plaisir et de convivialité.

Un peu de précision, un peu de rigueur, voici les compétences nécessaires. Dès la première séance vous aurez créé votre propre cadre.

Vos œuvres vous procureront de bons moments lors de leurs réalisations mais surtout des années de bonheur à les retrouver sur vos murs ou sur ceux de vos proches

Vous pouvez nous rejoindre aux cours d'encadrement.



Les cours ont lieu les lundis après-midi, les mardis en journée et en soirée, les vendredis ou même les samedis matin ;

N'hésitez pas à venir nous voir en cours à la maison des associations Roland Pilloud, vous serez les bienvenus.

Brigitte Jacquard

Tennis Club de Crespières : la nouvelle saison 2016/2017 a commencé !

En l'espace de deux jours, les 3 et 4 septembre, nous avons vécu deux événements majeurs : le Forum des Associations et La Fête du Soleil.

AU FORUM DES ASSOCIATIONS, le 3 septembre, nous avons enregistré 43 inscriptions pour notre Club et nous sommes très satisfaits de ce résultat.

Les 43 élèves seront répartis en 8 groupes âge/niveau pris en charge par nos 2 moniteurs, Benoît et Alexis.

Cours le vendredi après l'école pour les 9/10 ans confirmés, le samedi après-midi pour les autres groupes.

Nous vous rappelons que Benoît Parent, instructeur (diplôme d'état) est un fidèle depuis déjà 3 saisons. En revanche Alexis, que nous ne connaissons que depuis l'année dernière, pourra obtenir sa qualification professionnelle en tant qu'Assistant Moniteur de Tennis en 2017, grâce au soutien de notre Club auprès de la Fédération Nationale. Nous sommes ravis de savoir que leur enseignement plaise à tous.

LA FETE DU SOLEIL, organisée conjointement avec les amis de l'Association Sportive de Crespières, a eu enfin lieu le dimanche 4 septembre. Et malgré quelques menaces de pluie, nous avons réussi à braver la météo.

Dans la matinée, s'est déroulé le Tournoi des Paires, une manifestation sportive qui s'adresse à tous les passionnés de Tennis, donc aussi à tous ceux qui ne font pas partie de notre Club.

Pour l'édition de cette année, 10 équipes catégorie «Duo mixte» ont été réparties en 2 poules.

Voici les résultats :

- Poule A : Victoire de Baptiste/Séverine Baudrier sur Servan/Razmig Ghamenian

- Poule B : Victoire de Clément/Eric Baudrier sur Camille/Hervé Chanis

et pour 4 équipes réparties en catégorie « Duo confirmé »

- Poule C : Victoire de Margaux/Edouard Nobre sur Thomas/Patrick New

Bravo à tous ces nombreux participants et nous espérons vous revoir l'année prochaine. N'oubliez pas que chaque tournoi se termine par un pique-nique festif, destiné à tous les Crespiérois.

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Chers Amis, si vous avez envie de vous investir dans la gestion et l'organisation de notre structure sportive qui apporte tellement de satisfaction à nos joueurs de tennis, petits ou grands, venez nous rejoindre.

On compte sur VOUS !

Andrzej Jagora

Vous pouvez nous contacter : tennis.crespieres@gmail.com

Notre site internet est à votre disposition : www.tenniscrespieres.com

Association Sportive de Crespières

Zumba Kids

En cette rentrée 2016-2017, l'ASC a ouvert une section Zumba Kids !

Destiné aux enfants de 8 à 12 ans filles ou garçons, Salika, notre professeur, va les faire se trémousser au son de musiques rythmées.

N'hésitez pas à faire venir vos enfants le jeudi de 17h à 18h à la salle de la maison des associations Roland Pilloud !

Possibilité de faire un cours d'essai.

Contact : zumbakid78121@gmail.com



Hip hop

Pour les plus grands, Laetitia continue ses cours de hip hop :

- le jeudi de 18h à 19h pour les collégien(ne)s à la salle de la maison des associations Roland Pilloud

- et de 19h30 à 20h30 pour les lycéens et les adultes à la salle municipale de Davron.

Nous avons besoin de monde pour ce dernier cours ! venez essayer !

Contact : hiphop.asc@gmail.com



Salsa

Après la trêve estivale, nous voici de retour pour la section Salsa. Tous les jeudis à 19h30, nous retrouverons dans une ambiance sympathique, Freddy, notre professeur. Il reste de la place pour s'inscrire et partager ses danses caribéennes.

Durant l'année, des propositions vous seront faites sous forme de stages et de soirées festives. La bonne humeur reste de rigueur, alors pour tous ceux qui hésitent encore : REJOIGNEZ-NOUS !!

Contact : salsa.78121@gmail.com

Nouveaux volontaires ASC

Delphine Merlant (section judo), Emmanuelle Schoor (section gym) et Georges Huddleston (section salsa) ont rejoint l'équipe de l'ASC. Un grand merci à eux.

Séverine Baudrier a lancé la section Zumba Kids à la rentrée. Nous cherchons un volontaire pour prendre en charge cette section, possibilité de fonctionner en binôme cette année pour la transition.

Renouvellement du bureau lors de l'assemblée générale de fin d'année : poste de trésorier à pourvoir. Si vous êtes intéressés, contactez-nous !

Fête du Sport

Reprogrammation de la fête du sport le dimanche 4 septembre suite à l'annulation de juin (mauvais temps). Le soleil n'était pas tout à fait de la partie, mais l'ambiance était chaleureuse. Après le tournoi des paires organisé par le TCC, les participants se sont retrouvés autour d'un pique-nique convivial.

Des animations ont été proposées tout au long de l'après-midi jusqu'au spectacle de hip hop des enfants et une démonstration de Zumba Kids. Comme toujours, de très belles prestations !

Judo, Yoga, Hip Hop, Zumba, Zumba Kids, Gym et Salsa : inscription en cours d'année toujours possible. N'hésitez pas à nous contacter !

L'équipe de l'ASC

Toujours plus d'info et de news sur le site de l'ASC :

www.asc-crespieres.com



C'est la rentrée à l'Association Musicale de Crespières !



Petits et Grands, venez réveiller le musicien ou le chanteur qui sommeille en vous !

Rejoignez l'AMC pour des cours individuels de piano, flute, saxo, guitare et batterie. Cette année nous ouvrirons une section violon. Nous vous rappelons également l'existence des ateliers de chant, en binôme ou en in-

dividuel, alors osez, venez vocaliser à l'école de musique.

Pour les plus jeunes (jusqu'à 6 ans), l'éveil musical animé par Caroline leur permettra de découvrir les sons, les mélodies, les rythmes et les instruments.

Le bureau de l'AMC

Nous lire : www.amc-crespieres.com / Nous contacter : amc.crespieres@gmail.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY MAULDRE & PLAINE DE VERSAILLES

Association Bicross Club SNLB

Le BMX, sport cyclisme moderne, est certainement la meilleure manière d'apprendre à faire du vélo. Vitesse, saut, équilibre, explosivité, endurance, un sport complet accessible à tous.

Depuis de nombreuses années, le club de Saint-Nom-La-Bretèche brille par ses résultats nationaux et internationaux avec au palmarès, un titre de champion du monde 2008 (Ruben Zamble-Bi) et en 2012 un titre de vice-champion d'Europe cadet.

Les pilotes disposent d'une nouvelle piste en M de 295m regroupant toutes les difficultés du BMX dans un site fermé réservé aux adhérents du club.

Site internet : www.bmxstnomlabreteche.org / Contact : p.rochard69@gmail.com ou 06 12 71 94 96

Le club regroupe une cinquantaine de pilotes, loisirs et compétitions (de 6 à 40 ans). Le groupe compétition est composé d'une dizaine de pilotes de niveau régional et quelques-uns se hissent au niveau national.

Les entrainements sous l'Egide de Ruben Zamble-Bi sont assurés par un entraîneur diplômé d'état : Mickaël Le-cann et nos entraîneurs jeunes formés au club : Alexandre, Lucas, Thibault, Julien, Antoine.

- Le mercredi (hors heure d'hiver) : 17h-18h30 (tout groupe).

- Le samedi 13h30-15h (très jeunes et débutants) et 15h-16h30 (confirmés).

Une option sur la piste nationale de SQY est proposée, des stages de perfectionnement sont organisés lors des vacances scolaires.

Coût d'adhésion : 240€ pour tous (licence et assurance FFC comprises)



L'association Bicross Club SNLB est soutenue par la Ville de Saint-Nom-La-Bretèche.

Le bon goût du lait des Yvelines

La ferme de Grignon est l'une des rares fermes d'Île de France à produire du lait. A trois, avec la ferme de Bis-sy (Bonnelles) et la ferme de Viltain (Jouy en Josas), elles relèvent un sacré défi : lancer un lait 100% local, le « lait d'Île de France », destiné à la vente en grande distribution.

Un défi permis par un travail main dans la main avec la laiterie familiale de Saint Denis de l'Hôtel qui collecte et conditionne le lait et le distributeur Intermarché qui souhaite valoriser les producteurs locaux. Une soixantaine de

magasins franciliens de l'enseigne vend déjà ce lait de proximité.

Ce lait engagé garantit :

- Pour les éleveurs, un prix de vente rémunérateur.

- Pour les clients, un prix accessible : 80 centimes le litre chez Intermarché contre 1€ pour les marques nationales.

- Le bien-être animal. Visitez les fermes de Grignon et de Viltain, ouvertes au public, pour faire connaissance avec quelques unes de leurs 600 vaches Holstein.

- Une conception écologique : l'em-

ballage est recyclable, son poids est réduit de 25%, il ne comporte pas d'opercule aluminium.

- Un bilan carbone avantageux : peu de transport, une méthanisation du lisier effective pour la ferme de Grignon et en projet pour la ferme de Viltain.

Depuis le 30 septembre, ce lait peut être distribué dans n'importe quelle enseigne. Vous ne le voyez pas dans les rayons ? Demandez-le à votre distributeur !

Au cinéma de Maule

Du 5 au 11 octobre



Du 12 au 18 octobre



Du 19 au 25 octobre



Du 26 octobre au 1er novembre



Les films à l'affiche au mois de novembre et de décembre seront disponibles dans les semaines à venir sur le site du cinéma.

Retrouvez le programme et les horaires des séances sur le site :

www.cinema-les2scenes.com

Cinéma Les 2 Scènes - Place Henri Dunant (place des fêtes) 78580 Maule - 01 34 74 96 29

Carte Imagine'R



Jusqu'à cette année, le Conseil Départemental des Yvelines apportait une subvention de 150€ par an à tous les collégiens et lycéens Yvelinois ayant une carte de transport Imagine'R.

Par délibération du 18 décembre 2015, le Conseil Départemental a modifié les modalités d'attribution de cette subvention. L'aide est maintenue pour tous les collégiens et pour les lycéens boursiers. Il ne subventionne plus les titres de transports des lycéens non boursiers.

Le prix de revient pour les lycéens s'établit à 341,90€ par an pour la rentrée de septembre 2016 au lieu de 191,90€ subventionné.

Pour mémoire, le titre Imagine'R

est passé au tarif unique quel que soit le nombre de zones utilisées depuis l'année scolaire 2015/2016 : il est valable dans toute l'Île de France, tous les jours de la semaine et de façon illimitée.

La commission transports



VIE DU VILLAGE

Thé dansant

Avis aux amateurs ! Vous avez entre 63 et allez soyons fou 99 ans... Vous avez envie de vous faire tourner la tête sur des airs d'hier et d'avant-hier ! Alors je vous invite au thé dansant organisé le dimanche 6 novembre à la maison des associations Roland Pilloud de 16h à 18h30. Un artiste viendra vous faire chanter et danser. Un petit « goûter » vous sera proposé.

Attention places limitées à 70. Inscription obligatoire auprès de Catherine au 01 30 54 44 12 – par mail : evenementiels@mairie-crespieres.fr

N'hésitez pas à me contacter.

Catherine Ihitsague



La bibliothèque de Crespières a besoin de vous !

Notre village dispose d'une bibliothèque d'environ 10 000 livres, de revues et de DVD. Elle est installée dans un bâtiment de 120 m² au centre du village, face au cabinet médical.

Cette bibliothèque est gérée dans un cadre associatif par une équipe de bénévoles.

Elle accueille les enfants des écoles le lundi en alternance et elle est ouverte au public le mercredi de 16h à 18h, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

Elle est aussi le lieu de diverses expositions : les planètes, la grande

guerre... pour les plus récentes.

Une fois par mois, un cercle de lecture réunit un groupe d'une dizaine de personnes autour d'un thème défini à l'avance.

Enfin, elle propose également à partir de cette année des animations destinées aussi bien aux adolescents qu'aux plus jeunes ou aux seniors.

Aujourd'hui, la bibliothèque manque de bénévoles pour pouvoir poursuivre et pérenniser ces activités culturelles. Pour cette raison, nous lançons un appel aux Crespiérois pour renforcer l'équipe.

Si vous avez un peu de temps à y consacrer pour assurer les permanences (2 heures par semaine), merci de contacter l'association à l'adresse suivante :

ABC
Association Bibliothèque Crespières

2 rue de la Sansonnerie
Tél : 09 61 55 17 28

ou via le site internet :
www.lireacrespieres.fr

Création de votre fontaine à Crespières

La rénovation en cours de notre centre village va transformer radicalement notre environnement.

Une réunion publique s'est tenue à la mairie le mardi 20 septembre pour présenter le projet de la fontaine qui embellira notre centre village. Les réactions ont été très majoritairement positives.

Le budget de réalisation est de 15.000 €. Nous avons jusqu'à mi-oc-

tobre pour réunir cette somme.

Si 300 foyers donnent 50 € chacun, votre fontaine verra le jour. Depuis le lancement de la campagne d'appel de fonds, le 3 septembre dernier, nous avons réussi à collecter environ 3.600 €. C'est un bon début mais ce n'est pas encore suffisant...

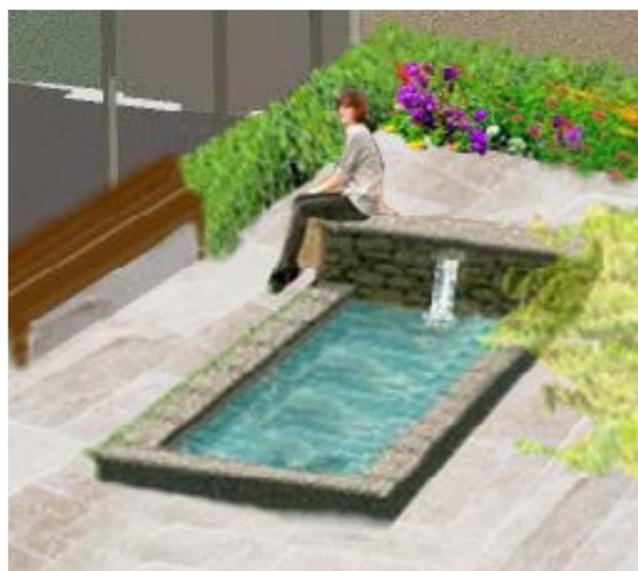
Vous voulez faire partie de ce projet pour votre si beau village, alors il vous suffit de déposer votre don, par

chèque à l'ordre de l'ADSC, dans la boîte aux lettres de la mairie de Crespières.

Aidez-nous à créer cette chaîne de solidarité. Les noms de tous les donateurs seront affichés publiquement. Merci pour votre adhésion au projet et pour votre contribution financière.

L'Association de Défense du Site de Crespières - ADSC

Suivez-nous sur www.facebook.com/fontaine78121



Marché de l'Avent

Tic, tac... tic, tac... Noël c'est demain !

Eh oui, le doux murmure des clochettes des rennes du Père Noël ne vont pas tarder à se faire entendre ! Notez sur votre agenda au samedi 26

novembre 2016 de 10h30 à 18h30 à la maison des associations Roland Pilloud, le marché de l'Avent.

Nombreux stands pour des idées de cadeaux sucrés/salés ou pour le plaisir des yeux, de quoi combler vos

proches. Cerise sur le gâteau un vin chaud sera offert par le Comité de Jumelage.

Venez nous rendre visite !

Catherine Ihitsague



Accueil des nouveaux crespérois

Malgré la pluie, l'équipe municipale a été très heureuse d'accueillir autour d'un apéritif dans la salle de la mairie, les responsables des différentes associations de Crespières et une grande partie des nouveaux habitants de Crespières.

Cette année, nous avons 30 familles qui ont choisi de s'installer dans notre village. Elles se répartissent dans tous nos quartiers. Pour les accueillir dignement et leur faire découvrir toutes les ressources de notre commune, chaque foyer a reçu en cadeau, différents articles et bons de réduction offerts par les acteurs économiques de notre village qui ont souhaité participer à cette opération. Nous tenons donc à remercier particulièrement :

- **Curiosi'thés** (décoration et vente de thés, rue de Moncel)
- **Eau et Forme** (aquagym, chemin de Boissy)
- **Feel'ing Coiffure** (coiffeur, rue de Moncel)
- **La Caverne des Artistes** (crêperie, rue de Paris)
- **Les Deux Gourmands** (biscuiterie et fabricant de miel, Ferme Launay RD307)
- **Les Terrasses** (restaurant - bar à vin, RD 307)
- **Partitions pour Professionnels et Particuliers** (librairie musicale par internet)
- **Pharmacie Lacroix** (rue de Moncel)
- **Pizzeria itinérante** (le lundi rue de Paris)

Tous ces nouveaux crespérois ont été très touchés de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Qu'ils soient les bienvenus !

Agnès Tabary



Photos : Nicolas Lavouiray

INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

18 novembre 2016 : coupures de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, la société ENE-DIS réalisera le vendredi 18 novembre des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures : vendredi 18 novembre de 9h à 16h30

Quartiers ou lieux-dits :

du 1 au 7, 2, du 8 au 16 Les Flambertins

Rue des Flambertins

1 chemin Christian Pouillard

Ferme des Flambertins

Route nationale 307

Ferme de l'Aulnai

Route départementale 307

1, 5, du 11 au 13, du 25 au 29, 6, 12, 18, 22, du 26 au 28 rue Michel

Desjouis

1 chemin Pierre Rault

Enquête de l'Insee sur l'accès des adultes à la formation

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee), en partenariat avec la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, réalise une enquête statistique sur l'accès des adultes à la formation.

L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 13 700 logements sur

l'ensemble de la France métropolitaine. Parmi ces logements, certains se situent à Crespières.

Ces ménages seront interrogés en face à face par un enquêteur (ou enquêtrice) de l'Insee, muni(e) d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

L'enquête se déroulera entre octobre 2016 et mars 2017. Elle est obligatoire.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Des renseignements relatifs à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee (www.insee.fr).

Primaire de la droite et du centre



Les 20 et 27 novembre 2016, un bureau de vote se tiendra à la maison des associations Roland Pilloud à l'occasion de la primaire de la droite et du centre.

Le bureau sera ouvert de 8h à 19h.

Décès

STRENTZ épouse TOUPIN Micheline le 17/05/2016

DANIEL veuve JOLLY Arlette le 17/08/2016

Naissances

WOJCIECHOWSKI Ethan né le 13/06/2016

BOISSEL-DOMBREVAL Rafaël né le 23/07/2016

MORELLE Lucas né le 25/07/2016

Mariage

D'AVACK Laura & de GABRIELLI de GUBBIO Stanislas le 15/07/2016

Agenda

Vendredi 28 OCTOBRE	Défilé d'Halloween – AIPEC à partir de 18h Maison des associations «Roland Pilloud» <i>ouvert à tous : venez déguisés !</i>	Samedi 19 & Dimanche 20 NOV.	Exposition de l'ACAC Maison des associations «Roland Pilloud»	Samedi 26 NOV.	Café-théâtre «Burlingue» avec la compagnie des «Elles» à 20h30 à la Ferme Brillon de Chavenay 10€ (une boisson offerte) Réservation 06 77 75 85 11
Dimanche 6 NOV.	Thé dansant de 16h à 18h30 Maison des associations «Roland Pilloud»	Samedi 10 & Dimanche 11 DEC.	Exposition de l'atelier d'encadrement de l'ACAC Maison des associations «Roland Pilloud»	Mardi 6 DEC.	A la découverte des oiseaux de la Plaine (avec la participation de JP Thauvin, ornithologue) à 20h30 - Maison de la Plaine
Mardi 8 NOV.	Projection de «Demain» de Cyril Dion et Mélanie Laurent à 20h30 - Maison de la Plaine	Mardi 22 NOV.	Café sciences (Actions Sciences 78) à 20h30 - Maison de la Plaine	Lundi 12 DEC.	Conseil municipal à 20h30 Mairie
Lundi 9 NOV.	Conseil municipal à 20h30 Mairie	Samedi 26 NOV.	Marché de l'Avent de 10h30 à 18h30 Maison des associations «Roland Pilloud»		

Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis du :
04/04/16 au 19/12/16

Collecte des encombrants

Mercredi 14 décembre 2016

Mode de garde des petits

Une liste des assistantes maternelles exerçant sur Crespières est disponible sur demande en mairie.

Pour proposer ses services, s'adresser à
accueil@mairie-crespieres.fr

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : fermé
Mardi : 9h-11h / 14h-17h
Mercredi : 9h-11h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 9h-11h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h (fermeture
le 24 décembre)

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières
Tel : 01 30 54 44 12
Fax : 01 30 54 58 19
accueil@mairie-crespieres.fr
www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils
municipaux auront lieu les :

9 novembre 2016

12 décembre 2016

à 20h30 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr